



Votre conseiller : Vanessa DESSERT AGENCE FAURIEL

93 Cours Fauriel 42000 ST ETIENNE vdessert@cabinethumbert.fr

Tél : 06.70.90.21.38 Tél : 06.51.31.50.55 www.cabinethumbert.fr



A VENDRE TYPE 2 42.86 m²

ST ETIENNE CENTRE VILLE

78 500 €

DESCRIPTION

Saint-Etienne place de l'hôtel de ville en exclusivité, bel F2 de 42.86m2, entièrement rénové, il est composé d'une cuisine équipée ouverte sur pièce de vie, un placard cellier, une chambre avec salle d'eau, wc séparés, double vitrage, exposé sud et est, chauffage individuel électrique, faibles charges, 78 500€ Vanessa DESSERT Cabinet Humbert 0651315055 agent commercial indépendant

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

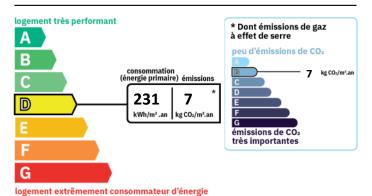
AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Exposition :	Sud-est
Vitrage :	Double
Huisseries :	PVC

AMENAGEMENTS INTERIEURS

2
1
1
INDIVIDUEL/ELECTRIQUE
Cumulus électrique/

CLASSE ENERGIE ET CLASSE CLIMAT







Membre de l'UNIS (Union des Syndicats de l'Immobilier) et de la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier) Carte Professionnelle N°4202 2018 000 027 075 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne Garantie par la Société de Caution Mutuelle des Administrateurs de Biens SOCAMAB -128, rue la Boétie - 75008 PARIS





Membre de l'UNIS (Union des Syndicats de l'Immobilier) et de la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier) Carte Professionnelle N°4202 2018 000 027 075 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne Garantie par la Société de Caution Mutuelle des Administrateurs de Biens SOCAMAB -128, rue la Boétie - 75008 PARIS

SURFACES PRINCIPALES

Habitable : **42.86 m²**Loi Carrez : **42.86 m²**

IMPOTS / TAXES / TRAVAUX

Taxe foncière : 1 034 €/an

INFORMATIONS FINANCIERES

Prix de vente : **78 500 €**

Honoraires à charge : du vendeur

Charges mensuelles : 42,05 €/mois

COPROPRIETE

Statut : Soumis au statut de la copropriété

Copropriété de : 30 lots

Charges courantes : 504,59 €/an en moyenne

Procédure en cours : Non

